République Française
Département : MARNE
Arrondissement : Châlons-en-Champagne
SAINTE MENEHOULD - SMAVAS

Procès verbal

Le mercredi 24 juin 2026 à 18 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 11 juin 2026, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Thomas BASINSKI.

Secrétaire de la séance : Monsieur Philippe AUTIN

Présents : Monsieur Bertrand VERCRUYSSE, Monsieur Philippe AUTIN, Monsieur Hervé CHEVALLIER, Monsieur Gabriel CLANCHE, Monsieur Christian DUHAL, Monsieur Alexandre HUSSENET, Monsieur Francis LELONG, Monsieur Thomas BASINSKI
Représentés : Monsieur Eric BACHELEZ par pouvoir au Président
Absents et excusés : Monsieur Alain DEKETELE, Madame Nathalie COYARD

Ordre du jour *:*

REUNION CAO

❖Examen du rapport d'analyse des offres et proposition d'attribution du marché de Travaux relatif à la Continuité Ecologique de la Tourbe

REUNION des membres du bureau

❖Prise en compte de l'avis de la CAO et attribution du marché

❖ Information sur l'avancement des études et travaux en cours

❖Questions diverses

REUNION CAO

❖Examen du rapport d'analyse des offres et proposition d'attribution du marché de Travaux relatif à la Continuité Ecologique de la Tourbe

Monsieur FAYON, représentant le bureau d'étude Fluvial.IS, rappelle les sites concernés par ce marché de travaux :

- ✓ Site de La Salle, Saint Jean sur Tourbe et en tranche optionnelle le moulin de Ville sur Tourbe.

Il indique également que la visite obligatoire de chantier a été effectuée le 21 mai 2026, 6 sociétés étaient présentes et 4 ont répondu au marché.

Il détaille ensuite tout le rapport d'analyse : pièces fournies par les entreprises, points de notation, développe les critères de sélection pour chaque société et donne la note globale de chacune. La société conseillée par le bureau d'étude pour ce marché est Les Chantier du Barrois.

REUNION des membres du bureau

❖Prise en compte de l'avis de la CAO et attribution du marché

<u>Délibération du choix de l'entreprise marché de travaux relatifs à la continuité écologique de la Tourbe</u> (N° DE_014_2026)

Le Président informe les membres du bureau du résultat de la CAO pour le marché de travaux relatif à la continuité écologique de la Tourbe.

Rappel :

- visite obligatoire de chantier le 21/05/2026, 6 sociétés étaient représentées

- 4 entreprises ont répondu à l'appel d'offres

- une analyse complète et détaillée réalisée par notre maître d'œuvre Fluvial.IS

- le choix de la CAO : Les Chantiers du Barrois

A la suite de cet exposé, et après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité entérinent le choix de la CAO :

Les Chantiers du Barrois (SAS)

2 rue André Lallemand

55012 BAR-LE-DUC

Pour un montant s'élevant à 439 419,68€ TTC (divers et imprévus de 10% du montant total inclus).

Les membres du bureau autorisent, à l'unanimité des membres présents, le Président :

- à réaliser la signature du marché avec l'entreprise citée ci-dessus, pour le montant exposé,

-à solliciter une aide auprès des différents partenaires financiers,

-à signer toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de ce marché de travaux.

Délibération : adoptée

❖ Information sur l'avancement des études et travaux en cours

Gauvin, le technicien de rivière fait un point rapide sur les études et travaux en cours ou programmés pour 2026 :

- **<u>Fin des travaux de remise en fond de vallée du ruisseau de Beauchamp sur 1500 m au droit de la ferme de Beauchamp à Clermont-en-Argonne :</u>**

Tous les travaux se sont terminés le 19 juin. Reste la remise en état du chemin le 15 septembre.

- **<u>Travaux de la 1ère tranche travaux du programme de rétablissement de la continuité écologique de la Tourbe :</u>**

Travaux RCE La Salle + Saint-Jean-sur-Tourbe, dès obtention arrêté préfectoral. Planification fin juillet/début août La Salle et septembre Saint-Jean-sur-Tourbe.

- **<u>Travaux d'entretien de l'Aisne entre Verrières et La Neuville-au-Pont + Opérations ponctuelles urgentes + Entretien des 7 annexes hydrauliques entre Verrières et La Neuville-au-Pont :</u>**

Appels d'offres en cours de consultation (remise des offres 9 juillet et CAO/Bureau le mercredi 22 juillet). Début des travaux après la période de nidification des oiseaux (après 15 août).

- **<u>Début de l'étude de reméandrage de la Biesme sur 8 km entre Les Petites Islettes et Lachalade (Four de Paris) :</u>**

Appel d'offres en cours de consultation (remise des offres 9 juillet et CAO/Bureau le mercredi 22 juillet). Début de la prestation en septembre 2026

- **<u>Réalisation des pêches d'inventaires piscicoles Biesme et affluents « après travaux RCE N+3 » (13 pêches) + pêches Tourbe « avant travaux » (8 pêches).</u>**

- **<u>Fin d'étude des zones humides probables sur le territoire du SMAVAS et du SM3A</u>**

❖Questions diverses

Plusieurs interrogations sont soulevées durant la séance, les sujets abordés sont les suivants :

- ✓ Présence de castors sur la Tourbe, certains membres s'interrogent sur leur présence au niveau des sites prévus dans le marché. En effet, cela pourrait poser problème, mais ce n'est pas le cas : les castors sont plus en amont.
- ✓ Le lancement des études, souvent onéreuses, sans l'accord préalable des propriétaires concernés : le président précise que, sans étude, il est compliqué de convaincre les propriétaires, car nous manquons de données réelles et concrètes. Un accord oral pourrait éventuellement être demandé avec les informations en notre possession ; cela restant de l'oral, le propriétaire sera de toute façon en droit de changer d'avis après étude. Le technicien précise que depuis 15 ans il est en poste, seuls 4 sites étudiés n'ont pas aboutis à des travaux dont les deux ouvrages du canal de la Tourbe. De plus sur ces 4 sites, le SMAVAS avait eu un accord oral.
- ✓ Les abreuvoirs pour le bétail prévus dans le marché RCE Tourbe : M. Vercruysse se demande si, avec le système de puisard, il y aura assez d'eau ; il propose l'installation d'un drain qui ramènerait l'eau directement de la Tourbe à l'abreuvoir. Cette idée est prise en compte seulement si le puisard ne fonctionnerait pas (ce qui est rare). Un pourcentage d'imprévu est disponible pour ce genre de chose.
- ✓ Il souhaite également plus d'entretien de rivière : la problématique est le budget, car l'Agence de l'eau ne finance plus du tout les entretiens et le budget se limite aux cotisations que paient les communautés de communes adhérentes au SMAVAS, ce qui est peu pour augmenter le linéaire d'entretien chaque année. Cependant, le président affirme qu'il entend la demande et étudiera le sujet pour trouver un juste milieu. Le technicien précise qu'un marché d'entretien d'opérations urgentes couvre l'ensemble du réseau hydrographique pour intervenir sur les secteurs à enjeux (inondations, ponts, routes/chemins, traversée de village, évènement climatique exceptionnel, très gros embâcles impactant la continuité écologique).

Fin de séance : 20h55

Monsieur Thomas BASINSKI
Président de séance

Monsieur Philippe AUTIN
Secrétaire de séance